CLRDIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 000 €

SIEGE SOCIAL : CHATENOY LE ROYAL (71880), ZAC DE MAUPAS

AVENUE GENERAL DE GAULLE

888 691 359 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Pour CAMHU, Président
Gilles GARNIER

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Gilles GARNIER (+33643156901)
Date : 25/03/2024 10:04:26
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
506079

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective (https://h8conseil.connective.eu/) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR).

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLRDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 328 176	FB		FC	14 328 176	
	Production vendue biens *	FD	3 192	FE		FF	3 192	
	Production vendue services *	FG	48 365	FH		FI	48 365	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 379 734	FK		FL	14 379 734	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	27 365	
	Autres produits (1) (11)					FQ	40 341	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 447 442	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 932 125	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(813)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 000 735	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	95 365	
	Salaires et traitements*					FY	913 890	
	Charges sociales (10)					FZ	246 130	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	1 839	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5 987	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	14 195 261	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	252 180	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	252 180	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS CLRDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 396
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 396
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	25 532
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 532
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(23 136)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	44 897
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 449 838
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 265 690
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	184 147

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	27 365
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	7 104
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 2 922		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 492

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 3 000 — obligatoires A9 3 702 — Dont cotisations facultatives Madelin A7 3 000 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 532	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 396

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CLRDIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 000 €

SIEGE SOCIAL : CHATENOY LE ROYAL (71880), ZAC DE MAUPAS

AVENUE GENERAL DE GAULLE

888 691 359 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Pour CAMHU, Président
Gilles GARNIER

Signé numériquement par CONNECTIVE NV - Connective eSignatures pour le compte de Gilles GARNIER (+33643156901)
Date : 25/03/2024 10:04:26
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par SMS : 506079

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective (https://h8conseil.connective.eu/) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR).

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLRDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : avenue General de Gaulle 71880 CHATENOY LE ROYAL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 88869135900010 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	1 897	AQ		1 897
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 608	AS	1 168	3 440
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 001	AU	2 577	1 423
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	12 500	BI		12 500
		TOTAL (II)	BJ	23 006	BK	3 745	19 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	769 717	BU		769 717
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 688	BY		30 688
		Autres créances (3)	BZ	186 518	CA		186 518
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 126 904	CG		1 126 904
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 918	CI		17 918
		TOTAL (III)	CJ	2 131 746	CK		2 131 746
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 154 753		1A 3 745	2 151 007

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CLRDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	253 512
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 438
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	184 147
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	467 098
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	46 443
	TOTAL (III)	DR	46 443
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 320
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 272 214
	Dettes fiscales et sociales	DY	349 515
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	14 415
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 637 465
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 151 007

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 637 465
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 320

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CLRDIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 000 €

SIEGE SOCIAL : CHATENOY LE ROYAL (71880), ZAC DE MAUPAS

AVENUE GENERAL DE GAULLE

888 691 359 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Pour CAMHU, Président
Gilles GARNIER

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Gilles GARNIER (+33643156901)
Date : 25/03/2024 10:04:26
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
506079

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant par l'intermédiaire de la plateforme Connective (https://h8conseil.connective.eu/) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR).

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLRDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 2 151 007 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 184 147 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables
Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 897			1 897
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 625	1 983		4 608
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 714		1 714
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 287			2 287
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**6 809**	**3 697**		**10 507**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 500			12 500
Immobilisations financières	**12 500**			**12 500**
ACTIF IMMOBILISE	19 309	3 697		23 007

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 697		3 697
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 697		3 697
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	96		96	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	546	622		1 168
- Installations générales, agencements aménagements divers	286	266		551
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 264	762		2 026
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 906**	**1 650**	**96**	**3 746**
ACTIF IMMOBILISE	1 906	1 650	96	3 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 247 625 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 500		12 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 688	30 688	
Autres	186 519	186 519	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 918	17 918	
Total	247 625	235 125	12 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabli	19 405
Org soc produits a recevo	245
Div produits a recevoir	48 579
RENVOI DE MARGE	2 204
Total	70 433

Notes sur le bilan
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	34 000	12 444			46 444
Total	34 000	12 444			46 444
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 637 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	1 320	1 320		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 272 214	1 272 214		
Dettes fiscales et sociales	349 515	349 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 416	14 416		
Produits constatés d'avance				
Total	1 637 465	1 637 465		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
PROVISIONS DE CHARGES	147 924
PROVISIONS ACHATS MARCHANDISES	22 949
Interets bancaires a paye	1 320
Provisions CP / RTT / CET	67 543
Provisions PRIMES VAC / PRECARITE	49 677
Provisions 13 eme mois	36 634
Charges sociales/prov CP / RTT /CET	16 860
Charges sociales/prov PRIMES VAC/PR	115
Charges sociales/prov PRIME ANNUELL	31 139
Org soc charges a payer	22 002
Ch fiscales/prov salaires	733
ETAT CHARGES A PAYER	16 300
CFE	3 620
CVAE	788
TASCOM	42 521
Cr clts prov pr recomp.a	10 704
Total	470 828

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	17 918		
Total	17 918		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Autres informations

CLRDIS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : CHATENOY LE ROYAL (71880), ZAC DE MAUPAS

AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE

888 691 359 RCS CHALON SUR SAONE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 MARS 2024

*« **QUATRIEME DECISION***

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 184 147,32 €, en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société. »

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective (https://H8conseil.connective.eu/) qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR).

Pour CAMHU, président
Gilles GARNIER

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Gilles GARNIER (+33643156901)
Date : 25/03/2024 10:04:39
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
506079